



**PROMOBAD JEUNES 69 – ETAPE 3 – LYON
SAMEDI 7 DECEMBRE 2024**

Annexe réglementaire

- Le tournoi se déroulera selon les dispositions réglementaires de la FFBaD, du Promobad Jeunes 69 et la présente annexe réglementaire, adoptés par le Comité de Badminton du Rhône – Lyon Métropole (CDBR-LM).
- GEO de la compétition : Mohamed MEHANNI (CDBR-LM) – Jérémie BOSC (BACLY69)
- L'étape proposée par le CDBR-LM est une étape de Simples F / H.
- Les poussins joueront sur un terrain aménagé avec un filet à 1,40 m au niveau des lignes de côté et à 1,374 m au niveau du centre. L'espace situé au-delà de la ligne de service long pour les doubles ne fait pas partie du terrain.
- Rappel des dates clés :

| | |
|---------------------|---|
| Dimanche 01/12/2024 | Clôture des inscriptions |
| Lundi 02/12/2024 | Date de prise en compte du CPPH |
| Mardi 03/12/2024 | Confection de l'échéancier |
| Mercredi 04/12/2024 | Convocations version 1 |
| Vendredi 06/12/2024 | Convocations version 2 (dernière version) |
| Samedi 07/12/2024 | Confection des tableaux |

- En cas de dysfonctionnement de la plateforme des inscriptions ou en cas d'affluence jugée faible, le CDBR-LM pourra reporter la fin des inscriptions au mardi précédant la compétition, 14h.
- Toute décision relative à l'infrastructure sportive sera prise par le GEO sur place le jour de la compétition.
- Toute inscription implique l'acceptation des règlements fédéraux en vigueur, du règlement cadre du Promobad Jeunes 69 et de la présente annexe réglementaire.